CHAMPIONNAT FEMININ DES A.S.B./E.S.B. 3^{ème} et 4^{ème} DIVISIONS

MODALITES DE LA RENCONTRE ENTRE A.S.

- □ Les rencontres se déroulent en trois tours :
 - . PREMIER TOUR (Total 6 points):
 - 1 Triple, 1 Double et 1 Simple : 2 points au vainqueur ou 1 point en cas de match nul.
 - . DEUXIEME TOUR (Total 12 points):
 - 3 épreuves de point : 2 points au vainqueur ou 1 à chacun si match nul.
 - 3 épreuves de tir : 2 points au vainqueur ou 1 à chacun si match nul.
 - . TROISIEME TOUR (Total 6 points):
- 1 Triple, 1 Double et 1 Simple : 2 points au vainqueur ou 1 point en cas de match nul.

Un temps mort de 1 mn est autorisé par équipe pour les épreuves du 1^{er} et 3^{ème} tour.

□ Chaque rencontre se déroule donc sur 24 points au total. En cas de forfait, l'équipe gagnante par forfait marque un résultat de 24 à 0 soit un goal-average de + 24 et l'équipe forfait - 24. Deux forfaits lors des phases de groupe entraînent la disqualification de l'équipe fautive (résultats non comptabilisés) et le non paiement des indemnités prévues.

COMPOSITION DES EQUIPES LORS DES RENCONTRES

- Pour chaque rencontre, l'équipe doit être constituée d'un minimum de *SIX* joueuses dont *DEUX* joueuses au moins <u>possédant</u> une licence de 4^{ème} division. Les Cadettes peuvent participer mais elles ne sont pas considérées comme des joueuses de 4^{ème} division. Si seulement 5 joueuses sont présentées, la rencontre peut se disputer sous réserve que la règle des 2 joueuses de 4^{ème} division minimum prévue ci-dessus soit remplie obligatoirement. Les matches où l'équipe ne peut aligner de joueuses sont perdus par 11 à 0 (1^{er} et 3^{ème} tour) ou à 0 (2^{ème} tour) et il n'est pas autorisé de remplacement en cours de partie.
- Avant la rencontre, le responsable de l'équipe qui reçoit (ou le délégué) établit la feuille de match, les licences doivent être vérifiées et les joueuses participant doivent être indiquées sur la première page de l'imprimé (nom, prénom, division, numéro de licence). Le nom, prénom et division des joueuses disputant chacun des matches sont relevés sur la *FEUILLE DE MATCH* (les remplaçantes éventuelles en cours de partie ajoutées lors de la rentrée de la joueuse). Chaque responsable d'équipe désigne le capitaine d'équipe responsable technique pendant la rencontre.

Fax 04 76 47 97 58

- □ La composition de l'équipe peut changer entre le 1^{er} tour et les autres, mais au moins 2 joueuses possédant une licence 4^{ème} division doivent être présentes sur le terrain lors des épreuves du 1^{er} et 3^{ème} tour.
 - Lors du 2^{ème} tour, une joueuse possédant une licence 4^{ème} division devra participer aux épreuves de point et une joueuse (différente) possédant une licence 4^{ème} division devra participer aux épreuves de tir
- Au cours des épreuves en triple et en double, un remplacement peut être effectué entre deux mènes sous réserve que la remplaçante n'ait pas participé au tour en cours et que la participation de *DEUX* joueuses minimum possédant la licence 4^{ème} division soit toujours respectée. Exemple : s'il n'y avait que 2 joueuses de 4^{ème} division participant au tour en cours (D) le remplacement d'une joueuse de 4^{ème} division ne peut se faire que par une joueuse de 4^{ème} division. La feuille de match est modifiée.

REGLEMENT APPLICABLE LORS DES RENCONTRES

\Box 1^{ER} et 3^{EME} TOUR :

Les adversaires en Simple sont désignées par tirage au sort.

Toutes les parties se déroulent en 11 points **avec une durée maximum de 1 h 30**, avec fin de mène en cours. Il n'y a pas de mène supplémentaire, le match nul étant admis.

\Box 2^{EME} TOUR :

Pour l'épreuve de point et pour l'épreuve de tir, la désignation des adversaires se fait par tirage au sort (une joueuse de 4^{ème} division peut jouer contre une 3^{ème} ou une Cadette). Chaque épreuve oppose deux joueuses qui disposent chacune de *DIX* boules, celle qui doit jouer en premier est désignée par tirage au sort.

□ EPREUVE DE POINT :

Les joueuses opposées pointent sur le même jeu avec comme objectif de placer la boule à l'intérieur de cibles matérialisées sur le terrain par des cercles de 1,40 m de diamètre tracés sur le sol à l'intérieur du rectangle de 3,5 mètres. Le centre du but est placé :

- Cibles 1 et 3 : à 0,70 m de la ligne latérale gauche et à 0,70 m de la 1ère ligne ou de la ligne maximum,
- **Cibles 2 et 4 :** à 0,70 m de la ligne latérale droite et à 0,70 m de la 1^{ère} ligne ou de la ligne maximum,
- Cible 5 : au centre du rectangle de validité du but.

La boule est jugée bonne si elle se trouve à l'intérieur de la cible, c'est-à-dire si son pourtour extrême ne dépasse pas le bord extérieur de la circonférence tracée sur le sol. Les deux joueuses pointent, l'une après l'autre, deux boules sur chaque cible puis passent à la suivante quel que soit le résultat.

(art 57-4/b du RTI) <u>Score</u>: Chaque boule jugée « bonne » donne 1 point, 1 biberon donne 2 points. Sera considéré comme biberon toute boule située à moins de 0,50 cm du but. La boule qui déplace le but de plus de 50 cm et reste dans le cercle donne 1 point, même s'il y a biberon.

La joueuse qui a réussi le plus grand nombre de boules placées marque 2 points pour son équipe. En cas d'égalité, chaque équipe marque 1 point.

Fax 04 76 47 97 58

□ EPREUVE DE TIR :

Les joueuses opposées tirent sur le même jeu avec comme objectif de faire sortir la boule cible ou le but à l'extérieur de cibles matérialisées sur le terrain par des cercles de 1,40 m de diamètre tracés sur le sol à l'intérieur du rectangle de 3,5 mètres. Le centre de la boule cible de 100 mm pour les cibles 1, 2, 3, 4, ou du but de la cible 5, est placé :

- Cible 1 et 3 : à 0,70 m de la ligne latérale gauche et à 0,70 m de la 1ère ligne ou de la ligne maximum
- Cible 2 et 4 : à 0,70 m de la ligne latérale droite et à 0,70 m de la 1ère ligne ou de la ligne maximum
- Cible 5 : au centre du rectangle de validité du but.

Pour s'assurer de la validité du tir, le cinquante est tracé devant chaque cible.

Les deux joueuses tirent, l'une après l'autre, deux boules sur chaque cible puis passent à la suivante quel que soit le résultat.

(art 57-4/c du RTI) Le tir permet de marquer quand la boule cible ou le but, régulièrement frappé, se perd par rapport à la cible. Le but ou la boule, seulement déplacé(e) dans la cible, est remis(e) en place.

<u>Score</u>: chaque boule donne 1 point, 1 carreau dans la cible donne 2 points, le but donne 2 points.

La joueuse qui totalise le plus de points marque 2 points pour son équipe. En cas d'égalité chaque équipe marque 1 point.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

□ RENCONTRES PAR ELIMINATION DIRECTE:

Lorsque les rencontres se font par élimination directe, elles doivent être organisées, dans la mesure du possible, en matches aller et retour alternativement sur le terrain de chaque équipe et suivant un calendrier établi par le CBD. Si les rencontres se font en matches aller et retour, c'est le goal-average des deux rencontres qui détermine le vainqueur.

En cas d'égalité sur les deux rencontres (même score des matches aller et retour) ou sur une rencontre unique, les équipes sont départagées comme indiqué ci-après :

- . Sur une cible de point placée au centre du rectangle de 3,50 mètres, sera jouée une série supplémentaire de 3 boules *AU POINT* par 3 joueuses *DIFFERENTES* de chaque équipe (dont au moins une joueuse de 4^{ème} division) et sur une boule-cible, également placée au centre, 3 boules de *TIR* par 3 joueuses *DIFFERENTES* de chaque équipe (dont au moins une joueuse de 4^{ème} division). Est déclarée vainqueur l'équipe qui a réussi le plus de boules sur les 6 boules jouées. Cette épreuve est renouvelée en cas de nouvelle égalité avec des joueuses qui peuvent être différentes de celles ayant joué la série précédente et ceci jusqu'à ce qu'une équipe prenne l'avantage.
- . Une même joueuse ne peut pas participer au point et au tir. L'équipe qui joue en premier est désignée par tirage au sort. Une joueuse de chaque équipe joue alternativement dans l'ordre fixé par l'équipe lors de la désignation des joueuses participant à cette épreuve supplémentaire.

COMMISSION SPORTIVE

Fax 04 76 47 97 58

2, Rue Hippolyte-Bouvier 38000 GRENOBLE

□ CLASSEMENT DES GROUPES

Le classement à l'intérieur des groupes s'effectue de la façon suivante :

Victoire : 2 points Nul : 1 point Défaite : 0 point

Sont pris en compte en cas d'égalité et dans l'ordre :

. Egalité à 2:

Le total particulier des points faits sur le match aller et le match retour.

Le total général des points faits.

Le goal-average particulier.

Ensuite si besoin, le total des points faits dans les épreuves de point ciblé, puis, le total des points faits dans les épreuves de tir ciblé.

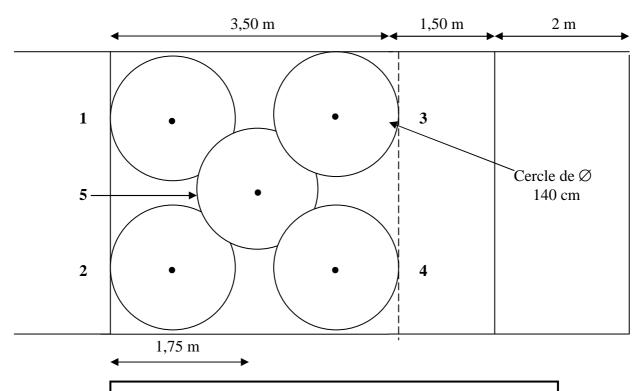
. <u>Egalité à</u> 3 :

Le total général des points faits,

Puis, les mêmes critères que pour l'égalité à 2.

Fax 04 76 47 97 58

CROQUIS « Epreuve de POINT »



CROQUIS « Epreuve de TIR »

